150958 - L'ombre du Trône du Clément abrite le jeune qui a grandi dans la pratique du culte voué à Allah

question

J'ai une question et une interrogation à propos du sens de jeune qui a grandi dans la pratique du culte voué à Allah. Je suis un jeune âgé de 22 ans. Malheureusement, je ne suis pas de ceux qui ont grandi dans la pratique du culte voué à Allah depuis mon atteinte de la majorité. Car je priais tantôt et m'en abstenais tantôt, à Allah ne plaise!- Cependant, j'ai l'intention , avec la permission d'Allah et Son assistance, de me repentir et de retourner vers Allah. Je vous demande de prier pour moi. Si je me repentais à mon âge et observais bien les exigences du repentir, m'inscrirait on parmi ceux ayant grandi dans la pratique du culte voué à Allah? Quel est l'âge de celui qui est susceptible de bénéficier de ce qui est dit dans le hadith. Je demande à Allah de vous assister et de vous protéger.

la réponse favorite

Louange à Allah.

Louanges à Allah

Premièrement, le hadith évoqué par le frère auteur de la question est rapporté par Abou Hourayrah d'après le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui): «Sept seront abritéspar Allah sous son ombrele jour où il y'en aura pas une autre...on cite dans le même hadith: .. et un jeune qui a grandi dans la pratique du culte voué à son Maître... (Rapporté par al-Bokhari,629 et par Mouslim,1031). Nous avons reproduit le hadith intégralement et l'avons commenté dans le cadre de la réponse donnée à la question n° 924. Qu'on s'y réfère.

Deuxièmement, une divergence oppose les linguistes et partant les jurisconsultes à propos de la déterminationdu début et de la fin de l'âge jeune. La meilleure définition est que la jeunesse commence à la majorité et se termine à l'âge de 30 ans ou 32 ans puis commence l'étape suivante

dite de l'âge mûr

Selon Ibn al-Athir (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) dit : Est considéré comme mûr tout homme âgé de 30 à 40 ans . On dit encore que c'est de 33 à 50 ans. Voir an-Nihayah fii gharib al-hadith (4/313).

Az-Zoubaydi (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit :« Jeunessesignifie tendresse et nouveauté. On dit: le garçon grandit ou Allah le fait grandir ou Allah lui solidifie la corne, expressions métaphoriques qui signifient devenir plus éloquent.

Muhammad ibn Habib dit: L'enfance commence de la naissance et prend fin à l'âge de 17 ans. Puis commence la jeunesse qui s'étend jusqu'à l'âge de 51. Puis commence la vieillesse qui se poursuit jusqu'à la mort. On dit encore : la jeunesse s'étend de la majorité à l'âge de 30 ans. On dit c'est de 16 à 32 ans après quoi on devient mûr. Extrait de Tadj al-arous min djawhar al-qamous (3/92).

Cheikh Muhammad ibn Salih al-Outhaymine (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit : Est jeune celui qui est âgé entre 15 et 30 ans. Charh Riyadh as-Salihine (1/462).

Troisièmement, une divergence oppose les commentateurs des hadiths à propos de la significationde la parole du Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui): ..et un jeune qui a grandi dans la pratique du culte voué à son Maître... La divergence a donné lieu à plusieurs avis dont les plus célèbres sont au nombre de trois:

1. Il s'agit de l'enfantéduqué dans l'obéissance qu'il a bien assimilée dès son atteinte de l'âge jeune et y a persisté durant cette étape de sa vie. Al-Moubarakfouri (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit: Le terme nash'aa signifie grandir et l'expression bi ibadati Allahi signifie sans désobéir . Ce qui lui a valu la récompense d'être placé à l'ombre du Trône en raison de sa capacité de s'empêcher de désobéir à son Maître. Touhfat al-Ahwadhi (7/58).

Cheikh Muhammadibn Salih al- Outhaymine (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) dit: ..et un jeune qui a grandi dans la pratique du culte voué à son Maître... Le terme nash'asignifie a grandit depuis son enfance dans la pratique du culte. Cette pratique lui est si bien inculquée qu'il l'a

trouve naturelle, l'aime et s'y habitue au point s'il l'interrompait un jour, il en serait influencé.» Charh sahih al-Bokhari (3/79). Cette interprétation s'atteste dans cette tradition rapportée par Soulaymane (P.A.a) de façon interrompue: «.. et un homme qui consacre sa jeunesseet son âge mûr au culte d'Allah. Ce qui va dans le même sens que le hadith d'Abou Haourayrah. Said ibn Mansour l'a rapporté dans ses Sunan comme l'affirme Ibn Hadjar qui déclare le hadith bon dans Fateh al-Bari (2/144).

2.Le hadith signifie : celui dont les bons actes d'obéissance accomplis pendant sa jeunesse sont plus nombreux que les mauvais actes et péchés de celui qui a grandit dans la désobéissance puis s'est mis à adorer son Maître à la fin de sa vie. Aboul Walid al-Badji (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) dit : « et un jeune qui a grandi dans la pratique du culte voué à Allah Très Haut... peut signifier - Allah le sait mieux- qu'il a moins de péchés et plus de bonnes actions que celui qui n'a pas grandi dans la pratique du culte d'Allah le Puissant et Majestueux et qui s'est rattrapé pendant sa vieillesse et à la fin de sa vie. Al-mountaqa, charh al-mouwatta (7/273).

Quatrièmement, cher frère, si vous avez raté une partie de ce grand mérite pour avoir laissé passer un temps avant de vous engager à obéir, vous êtes encore jeune, donnez le meilleur de vous-même à votre Maître. Consacrez une bonne partie de votre temps à Son obéissance. Par ailleurs, on trouve dans le hadith d'autres choses qui sont à votre portée et qui pourraientamener votre Maîtreà vous abriter sous Son ombre au jour de la Résurrection. Soyez parmi les gens attachés à la fréquentation des mosquées , ceux qui donnent des aumônes discrètement et ceux qui rappellent Allah Très haut fréquemment en solitude au point de verser des larmes. Aimez et tenez à la compagnie des frères dévots. Choisissez - en un ami intime avec lequel vous vous retrouvez pour obéir à Allah et vous séparez remplis de Son amour.

Frère! Evitez que Satan par la ruse ne vous détourne des actes de dévotion et des grandes œuvres pies sous prétexte que vous avez grandi dans l'obéissance. Veuillez à faire du bien pour vous-même. N'hésitez pas à passer votre jeunesse dans ce que votre Maître aime vous voir faire. Réfléchissez à cette noble ambition relative à la jouissance de l'âge jeune qui animait Abdoullah ibn Amr (P.A.a). Il dit lui-même: «J'ai rassemblé le Coran et le lisait chaque nuit. Quand

l'information parvint au Messager d'Allah (Bénédiction et salut soient sur lui), il dit: Je crains qu'avec le temps tu ne t'ennuis (de la lecture du Coran): lis-le entièrement une fois par mois.- Je lui ai dis: Messager d'Allah! Laisse moi profiter de ma force et de ma jeunesse!!» Il dit : lis-le alors une fois tous les vingt jours.» J'ai dis: Messager d'Allah! Laisse moi profiter de ma force et de ma jeunesse!!» Il dit : lis-le alors une fois tous les dix jours.» J'ai dit: Messager d'Allah! Laisse moi profiter de ma force et de ma jeunesse!!» Il dit : lis le alors une fois par semaine.» J'ai dit: Messager d'Allah! Laisse moi profiter de ma force et de ma jeunesse!!» Il refusa.» (Rapporté par Ahmad, 11/68, édition ar-Rissalah et par Ibn Madjah,1346 et jugé authentique par al-Albani dans Sahih Ibn Madjah. Les vérificateurs d'al-Mousnad l'ont déclaré authentique.

Nous espérons que vous méditerez les propos suivants de Cheikh al-Outhaymine (Puisse Allah lui accorder miséricorde) car ils correspondent à votre cas:

Cheikh al-Outhaymine (Puisse Allah lui accorder miséricorde) a été interrogé en ces termes: Il y a des jeunes qui reviennent vers Allah à l'âge de 25 ou 24 ans. C'est-à- direqu'avant l'atteinte de la majorité, ils baignaient dans l'égarement, désobéissaient probablement à Allah et abandonnaient la prière. Arrivés à l'âge indiqué, ils reviennent vers Allah le Transcendant et deviennent des serviteurs (privilégies) du Transcendant et Très haut. Peuvent ils être intégrés dans les Sept qui seront abrités sous l'ombre d'Allah le jour où il n'y en aura pas d'autres puisqu'assimilables aux jeunes ayant grandi dans l'obéissance à Allah?

Voici sa réponse: «L'âge comporte des étapes: l'enfance, l'adolescence et la vie d'adulte, la vieillesseet l'extrême vieillesse. Voilà un élément de référence. A 25 ans, on est encore jeune. A supposer qu'on ne soit devenu droit qu'à l'âge de 30 ans, Allah Très haut dit dans Son livre: Qui n'invoquent pas d'autre dieu avec Allah et ne tuent pas la vie qu'Allah a rendue sacrée, sauf à bon droit; qui ne commettent pas de fornication - car quiconque fait cela encourra une punition et le châtiment lui sera doublé, au Jour de la Résurrection, et il y demeurera éternellement couvert d'ignominie; sauf celui qui se repent, croit et accomplit une bonne œuvre; ceux-là Allah changera leurs mauvaises actions en bonnes, et Allah est Pardonneur et Miséricordieux. (Coran,25:68-70) Ceux-là qui se sont repentis après l'âge adulte et qui ont fait de bonnes œuvres , Allah leur

remplacera leurs mauvaises œuvres par de bonnes œuvreset inscrira en leur faveur ce qu'Il aura inscrit pour d'autres. Celui qui n'a pas profité l'âge jeune, et raté l'acquisition de la vertu qui fait mériter d'être placé sous l'ombre d'Allah le Puissant et Majestueux ne doit s'estimer priver des autres vertus.» Liqaa al-bab al-maftouh (5/ question, n° 25).

Nous demandons à Allah Très haut de vous assister à faire ce qu'Il aime et agrée et de vous insérer parmi ceux qui œuvrent pour Sa religion et de vous abriter sous l'ombre de Son Trône.

Allah le sait mieux.